



## Newsletter n°9 / Février 2013

### Diagnostic amiante : la réglementation évolue

Au premier janvier 2013 les rapports de diagnostic amiante doivent être remis au propriétaire contre accusé de réception. Le recommandé électronique avec accusé de réception de ClearBUS est une bonne alternative pour envoyer vos rapports puisque les tarifs sont indépendants du poids et de la taille des fichiers.

### ClearBUS fait évoluer son système

Désormais, pour avertir vos destinataires d'un nouveau courrier, optez pour le fax.

Personnalisez vos courriers en insérant un logo dans les notifications envoyées aux destinataires de vos courriers.

### Les tarifs de La poste augmentent de 2,8%

Au premier janvier 2013 La Poste augmente ses tarifs de 2,8%. Les tarifs de ClearBUS restent inchangés. ClearBUS : la solution économique.

### ClearBUS dématématise le courrier de l'agglomération de Rouen



La Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe est composée de 71 communes et regroupe 494 382 habitants.

En 2012, l'agglomération de Rouen et ses communes avoisinantes ont lancé un appel d'offre pour la distribution de leurs courriers.

Cet appel d'offre était divisé en 10 lots, dont un lot « Envois de courriers par voie dématérialisée ». Ce dernier a été remporté par ClearBUS.

Le système ClearBUS qui permet de réaliser des économies sur les frais d'acheminement a répondu aux attentes de la Communauté d'agglomération de Rouen:

- Gain de temps et de productivité
- Maîtrise et réduction des coûts d'affranchissement
- Simplicité et sécurité d'utilisation



Le forfait ClearBUS proposé à l'agglomération de Rouen est de 4000 unités mensuelles.

Pour le lancement du service, l'équipe de ClearBUS assure aux membres de la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe une formation à la mairie de Rouen. Cette dernière permet aux 14 utilisateurs prévus initialement d'être accompagnés pour la mise en œuvre et la prise en main du système postal numérique.

Dès lors, la Communauté d'agglomération de Rouen pourra utiliser la solution ClearBUS pour ses envois de courriers dématérialisés, pour une durée de 3 ans, renouvelable chaque année.

La signature de ClearBUS avec la CREA confirme la stratégie de l'entreprise de se positionner en tant que leader du courrier numérique postal. Cette réussite est le fruit d'un travail conjoint des équipes de ClearBUS.

ClearBUS poursuit sa conquête des collectivités, très grandes consommatrices de courriers.

### ClearBUS pour les professions immobilières



#### Partenariat signé avec la FNAIM 38 et la FNAIM 84

Les Chambres Départementales de l'Isère et du Vaucluse recommandent la solution ClearBUS pour les solutions de dématérialisation des courriers.

Fin 2012, ClearBUS a signé un partenariat avec La FNAIM 38 qui rassemble 207 agences immobilières en Isère et La FNAIM 84 qui réunit 64 agences dans le département du Vaucluse. Ce partenariat permet aux agences immobilières affiliées aux chambres départementales de l'Isère et du Vaucluse, de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'utilisation du système ClearBUS.



En effet, ClearBUS propose une alternative au support papier pour de nombreux types d'échanges de correspondances, les quittances de loyers, les appels de charges...

Le système ClearBUS permet de correspondre de manière simple, économique et légale.

Ce partenariat témoigne d'une évolution de la relation entre le monde de l'immobilier et l'opérateur postal ClearBUS. La FNAIM de l'Isère et la FNAIM du Vaucluse préconisent l'usage de ces services à l'ensemble de leurs 271 agences affiliées.